



PRÉFET DE REGION AQUITAINE,
PRÉFET DE LA GIRONDE
Arrêté n° /2015

PRÉFET MARITIME DE L'ATLANTIQUE
Arrêté n° 13 /2015

**ARRÊTÉ INTERPRÉFECTORAL
MODIFIANT L'ARRÊTÉ INTERPRÉFECTORAL DU 5 FÉVRIER 2015
PORTANT COMPOSITION DU CONSEIL DE GESTION
DU PARC NATUREL MARIN DU BASSIN D'ARCACHON**

**Le préfet de région Aquitaine
Préfet de la Gironde,
*Officier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,***

Et

**Le vice-amiral d'escadre,
Préfet maritime l'Atlantique,
*Commandeur de l'ordre national
de la Légion d'Honneur,***

Vu le code de l'environnement, notamment son article R.334-31 ;

Vu le décret n°2044-588 du 5 juin 2014 portant création du parc naturel marin du bassin d'Arcachon ;

Vu l'arrêté interpréfectoral du 19 janvier 2015 portant nomination au conseil de gestion du parc naturel marin du bassin d'Arcachon ;

Vu l'arrêté interpréfectoral du 5 février 2015 portant composition du conseil de gestion du parc naturel marin du bassin d'Arcachon ;

Vu l'arrêté interpréfectoral du 19 février 2015 modifiant l'arrêté interpréfectoral du 19 janvier 2015 portant nomination au conseil de gestion du parc naturel marin du bassin d'Arcachon ;

ARRÊTENT

Article 1^{er} :

L'arrêté susvisé portant composition au conseil de gestion du parc naturel marin du bassin d'Arcachon est modifié comme suit :

- le paragraphe l) du 2° de l'article 1^{er} est annulé et remplacé par :

l) pour la commune d'Arcachon :

M. Yves FOULON, titulaire ; M. Daniel PHILIPPON, suppléant.

- le paragraphe f) du 5° de l'article 1^{er} est annulé et remplacé par :

f) Pour les professionnels du transport de passagers exerçant sur le bassin d'Arcachon :
M. Thibaud LOUART, titulaire ; M. Jean-Marc BEAUGENDRE, suppléant.

Article 2 :

Le préfet de la Gironde, préfet de la Région Aquitaine, le préfet maritime de l'Atlantique, et le directeur de l'Agence des aires marines protégées sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de la Gironde, et de l'Agence des aires marines protégées.

À Bordeaux, le 19 février 2015

Le Préfet de la Gironde



Michel Delpuech

À Brest, le 19 février 2015

Le Préfet maritime de l'Atlantique

Emmanuel de Oliveira

Le vice-amiral d'escadre Emmanuel de Oliveira
par délégation,
le contre-amiral François-Régis Cloup Mandavialle
adjoint territorial

